

## CONSEIL

### Cent neuvième session

#### RÉSOLUTION N° 1368

(adoptée le 27 novembre 2018 par le Conseil à sa 109<sup>e</sup> session)

#### REPRÉSENTATION DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

*Le Conseil,*

*Ayant été saisi* de la demande d'admission du Fonds monétaire international en qualité d'observateur (C/109/7),

*Considérant* les dispositions de l'article 8 de la Constitution,

*Décide* d'inviter le Fonds monétaire international à se faire représenter à ses réunions par des observateurs.

---